



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

haut débit

Question écrite n° 45209

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le Premier ministre sur le haut débit universel pour 100 % de la population, l'arrivée d'un nouvel opérateur en téléphonie mobile, le déploiement massif de la fibre optique. Il lui demande les sommes qu'il entend consacrer dans le plan de relance afin d'accélérer le chantier des infrastructures et inscrire le numérique dans le présent et le futur de notre économie.

Texte de la réponse

Les mesures du plan de relance s'inscrivent dans le triangle réseaux/innovation/usages. Dans le domaine des réseaux, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) a conduit la structuration de fonds propres pour développer des réseaux très haut débit, à hauteur de 250 M par an sur une période de trois ans. Elle prendra l'initiative de mobiliser d'autres acteurs, prioritairement dans les zones où les réseaux devront être réalisés en co-investissement (par exemple entre les opérateurs privés, les collectivités locales et la CDC). Dans le domaine de l'innovation et des usages, développer une politique volontariste en faveur du « serious gaming », utilisation de techniques issues du jeu vidéo pour réaliser des outils professionnels, permettra à la fois de soutenir la maîtrise technologique liée au secteur du jeu vidéo et de développer des outils dont de nombreux pans de l'économie bénéficieront. De même, le développement de plates-formes « web 2.0 » représentera un complément intéressant d'un effort de modernisation de la communication institutionnelle de nombreux secteurs, dont l'administration. À cet égard, 30 M seront consacrés à la réalisation de projets de « serious gaming » dans le domaine de l'éducation, de la formation et de la défense, portés par des studios de jeu vidéo et leurs clients ; 20 M seront dédiés au financement, dans les mêmes conditions, de projets « web 2.0 » permettant la mise en place de solutions collaboratives dans le domaine des services mobiles et de l'accès aux données publiques. En ce qui concerne le déploiement du très haut débit, fibre notamment, 2 Md y sont consacrés dans les investissements d'avenir, conformément à la loi de finance rectificative pour 2010.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45209

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Prospective et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 2009, page 2678

Réponse publiée le : 23 novembre 2010, page 12956